

République française
 TARN
CADALEN - COMMUNE

Séance du lundi 21 octobre 2024

Date de la convocation : 05/10/2024

Le lundi 21 octobre 2024 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien BRAYLÉ,

En exercice : 17	Présents : Peggy AMALBERT, Jean-Michel DOYEN, Martine GRANET, Sébastien BRAYLÉ, Monique CORBIERE-FAUVEL, Christian DAVALAN, Géraldine NOEL, Philippe COUDERC, Denise STEVENSON, Sandrine CAMELLI, Jérôme MAGRE, Christophe RAYNAUD, Pierre RUTKOWSKI, Pascal SANLEFRANQUE, Stéphan POUGET, Ghislaine GUILLERMIER
Présents : 16	
Représentés : 0	
Absents et excusés : 1	Représentés :
Pour : 16	Excusés :
Contre : 0	Absents : Gérard ASSEMAT
Abstentions : 0	
Secrétaire de séance : Jean-Michel DOYEN	

Délibération n°DE_2024_51

Objet : Tarifs 2025

Dans le cadre de la révision annuelle des tarifs communaux, Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il y a lieu de fixer les tarifs au 1er janvier 2025.

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 21/10/2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par 16 Voix Pour 0 Voix Contre 0 Abstention **FIXE** les tarifs au 1er janvier 2025 comme suit

1- Photocopies : tarif à l'unité

Particulier, association ou organisme dont le siège social n'est pas situé à Cadalen			Associations de Cadalen. Le papier nécessaire aux photocopies est fourni par l'association		
	couleur	noir/blanc		couleur	noir/blanc
A4 -recto	0.20 €	0.10 €	A4 - recto	0.10 €	gratuit
A4 - recto/verso	0.40 €	0.20 €	A 4 - recto/verso	0.20 €	gratuit
A3 - recto	0.40 €	0.20 €	A 3 - recto	0.40 €	gratuit
A3 - recto/verso	0.80 €	0.40 €	A 3 - recto/verso	0.80 €	gratuit

2- Salle des fêtes et salle de réunion

	Salle des fêtes avec salle de réunion pour le week-end	Salle de réunion	Salles des fêtes pour la journée	Caution	Caution ménage
Habitant de Cadalen	185.00 €	40.00 €	120.00 €	320.00 €	100.00 €

Extérieur à Cadalen	500.00 €	200.00 €	350.00 €	800.00 €	100.00 €
Association de Cadalen (pour les festivités)	Gratuit	Gratuit	Gratuit	/	100.00 €
Association extérieure à Cadalen (pour leurs festivités)	75.00 €	/	/	800.00 €	100.00 €

3 - Cimetières

	Durée	Prix
Columbarium : 1 case	20 ans	500.00 €
Cavurne : 1 case	20 ans	800.00 €
Concession temporaire	30 ans	100.00 €/m ²
	50 ans	180.00 €/m ²
Caveau provisoire	3 premiers mois	12 €/mois
	du 4ème au 6ème mois (sans excéder 6 mois)	24 €/mois

4 - Stationnement commerces ambulants : 50 €/an

5 - Poids public

Pesée	Prix
< à 10 tonnes	2 €
> à 10 tonnes	3 €

Fait en séance les jour, an et mois susdits.

Le Maire,
Sébastien BRAYLE



Date de transmission de l'acte: 22/10/2024
Date de reception de l'AR: 22/10/2024
081-218100469-DE_2024_51-DE
A G E D I

Le Maire,
Sébastien BRAYLÉ

Mis en ligne le : 23/10/2024

Le/La secrétaire
Jean-Michel DOYEN